

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
23 Mai 2024 à 18h00

Présents : Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud, Bernard Gilli, Cédric Couzidakis, Blandine Hennion, Joseph Dussaud, Guillaume Fraisse, Mathieu Brunatto

Absent : Firmin Peyric

Secrétaire de séance : Paule Desor

Ordre du jour :

- Signature du compte rendu du 10 avril 2024,
- Demandes de fonds de concours pour les travaux de réparation de la toiture au Mas Legal, et pour la reconstruction du mur de soutènement du hameau de Salveplane,
- Tarification de la location du gîte communal du Mas Legal,
- Questions diverses,
- Informations au conseil.

Le compte rendu de la précédente séance du conseil, le 10 avril 2024 est signé par l'ensemble des membres.

I-Demandes de fonds de concours

- Réfection de la toiture du Mas Legal

La commune souhaite procéder à des travaux de réparation de la toiture du Mas Legal, à cause d'infiltrations dues à l'épisode cévenol précédent, pour un montant hors taxe de 8578 € (10293.60 € TTC).

- Le Mur de Soutènement de Salveplane

La dégradation du mur soutenant la route s'est aggravée suite aux dernières intempéries. Le montant de la reconstruction s'élève à 11 750 € hors taxe (14100 € TTC).

Le conseil décide, à l'unanimité des membres présents, de déposer une demande de fonds de concours auprès d'Alès Agglomération.

Vote : 9 pour, 0 contre.

II- Tarification de la location du gîte communal Le Mas Legal

Le gîte est actuellement loué 1700 € la semaine (ménage et électricité compris) pour 15, personnes et 1000 € la semaine (ménage et électricité compris) pour 8 personnes ou moins.

Le conseil convient d'élargir les modes de locations possibles du gîte :

- Location à la journée pour 150 € : cuisine et salle à manger ;
- Location pour le week-end ou trois jours : 900 € pour 15 personnes et 600 € pour 8 personnes ou moins.

Ces modes de locations sont possibles uniquement hors de la période estivale (juillet/août).

Le conseil envisage à l'avenir, l'aménagement d'un gîte d'étape pour les éventuels randonneurs type dortoir, de passage sur la commune, dans la salle dite de yoga.

Vote 9 pour, 0 contre.

QUESTIONS DIVERSES

- ✚ **Plan Communal de Sauvegarde** : ce document permet d'identifier les risques présents sur la commune, les moyens d'alerte à la population et l'inventaire des moyens à disposition pour faire face à ces risques.
AB Cèze propose un accompagnement pour l'élaboration de ce plan. Le coût de cet accompagnement étant élevé, la commune a décidé d'élaborer ce document par ses propres moyens.
- ✚ **Bacs à compost** : deux bacs à compost sont disponibles auprès d'Alès Agglomération. Les inscriptions se font en Mairie.
- ✚ **Les Chats de Serge** : 32 chats ont été stérilisés à Aujac depuis le début de l'action de l'association. Ils recherchent de façon urgente des bénévoles pour récupérer les chats chez le vétérinaire de Chamborigaud. Les personnes intéressées peuvent directement contacter Mme Mery au 06.60.91.18.15.
- ✚ **Modification de certains points de collecte des déchets pour faciliter le passage des camions-bennes** : seul le point bas de Pistou sera supprimé.
- ✚ **Bureau des élections européennes du 9 juin 2024** : ouverture de 8h à 18h00
 - 8h à 10 h : Patrick Larmagnat, Bernard Dussaud, Paule Desor ;
 - 10h à 12h : Guillaume Fraisse, Blandine Hennion, Cédric Couzidakis ;
 - 12h à 14h : Mathieu Brunatto, Guillaume Fraisse, Cédric Couzidakis ;
 - 14h à 16h : Mathieu Brunatto, ?, ?; 2 bénévoles sont recherchés.
 - 16h à 18h : Patrick Larmagnat, Paule Desor, Bernard Dussaud.

Fin de séance à 19h30

